ART. 3 DECIES A N° 434

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 598)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 434

présenté par M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 3 DECIES A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'article 3 *decies* A qui permet aux entreprises en difficulté de bénéficier des dispositifs de défiscalisation outre-mer.

Face au risque européen lié au droit des aides d'État, la suppression de cet article est proposée.